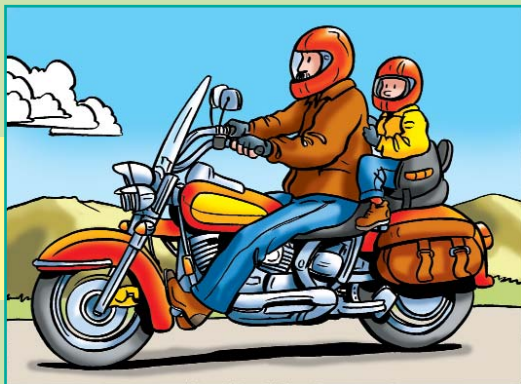


N'oubliez pas !

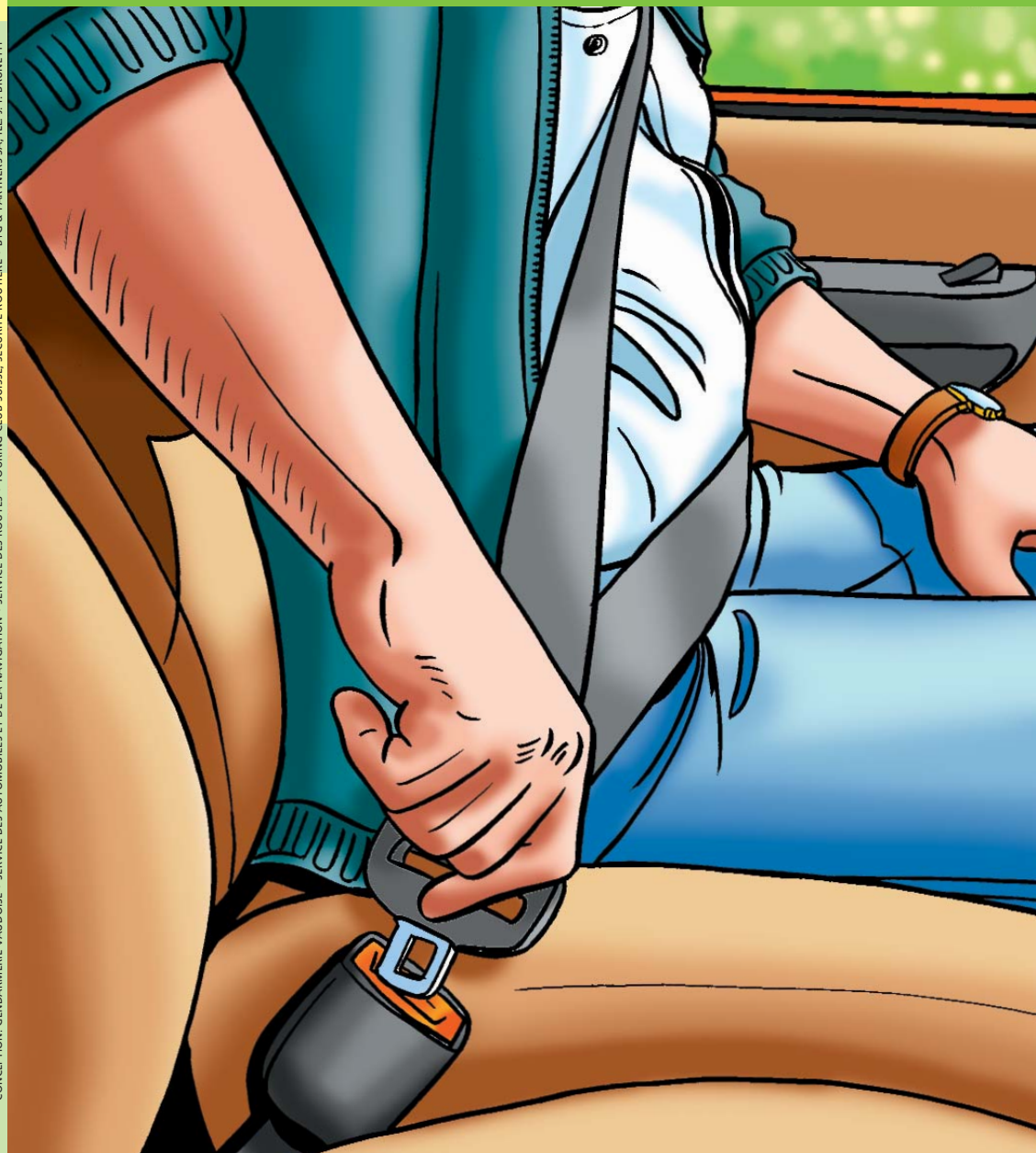


L'enfant de moins de 7 ans utilisera un siège admis par l'autorité d'immatriculation. Un nouveau contrôle technique est obligatoire.



Dès 7 ans, le passager doit être en mesure d'utiliser les repose-pieds.

S'attacher? La bonne conduite!



touring club

suisse schweiz svizzero



Fonds für Verkehrssicherheit
Fonds de sécurité routière
Fondo di sicurezza stradale



CONCEPTION: GENDARMERIE VAUDOISE • SERVICE DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION • SERVICE DES ROUTES • TOURING CLUB SUISSE, SÉCURITÉ ROUTIÈRE • B+G & PARTNERS SA, ILL. J.-F. BRUNETTI

S'attacher correctement...

...en famille



1. Si bébé est installé dos à la route, l'airbag doit être désactivé.



2. Jusqu'à 7 ans révolus, les enfants occupent des sièges adaptés.

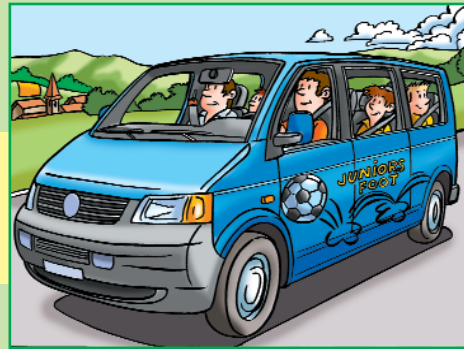


3. Le conducteur contrôle que les ceintures soient adaptées à la taille de chaque passager.

...en voyage



4. En bus camping, tous les occupants doivent être assis et attachés.



5. Dans les minibus, tous les occupants doivent s'attacher.



6. En taxi, tous les passagers doivent s'attacher, même pour un court trajet.

...au travail



7. Tous les occupants doivent s'attacher, aussi bien dans les véhicules d'entreprise...



8. ...que dans ceux de location.

